

Sur l'île Seguin, à Boulogne, les cinq tours de bureaux proposées par Jean Nouvel créent déjà la polémique

La majorité du maire UMP, M. Baguet, est divisée, et des associations envisagent des recours

A Boulogne-Billancourt, l'île Seguin, en forme de haricot de 11,5 hectares levé dans un coude de la Seine, face à Meudon, est un quasi-terrain vague depuis la démolition des usines Renault en 2005. Seuls quelques jardins recouvrent les anciens terrains industriels. Depuis le retrait précipité en 2005 du projet de fondation d'art contemporain du milliardaire François Pinault, le site se cherche un destin.

Pierre-Christophe Baguet, le maire (UMP) de Boulogne, pensait l'avoir trouvé : l'île sera « la première traduction concrète du Grand Paris » promis par Nicolas Sarkozy, déclare-t-il au *Monde*, jeudi 16 juin. Mais le projet suscite la colère de nombreuses associations locales et l'hostilité d'une partie de la droite municipale. Des recours sont prévus pour faire barrage à ce que les détracteurs du projet dénoncent comme une « *Défense-bis* ».

Jeudi 16 juin, l'édile a obtenu la révision du plan local d'urbanisme (PLU) pour permettre la construction de cinq tours de bureaux imaginées par Jean Nouvel. Loin d'un simple programme immobilier, il s'agit, selon l'architecte, de bâtir une « *Babylone moderne* » qui soit aussi « l'île de tous les arts ».

Outre les cinq gratte-ciel, l'île accueillera 16 salles de cinéma, une salle de concert de 800 places, un chapiteau de cirque dessiné par Philippe Starck, des galeries d'art et une résidence d'artistes. La Fondation Cartier devrait y prendre ses quartiers. L'aménagement de l'île Seguin « va déplacer le centre de gravité culturel de Paris vers l'ouest », proclame M. Baguet.

Le projet sera écologique : un jardin de 4,5 hectares sera dessiné par le paysagiste, Michel Desvigne, qui imagine aussi une immense serre sous verrière. Seules les voitures électriques auront accès au site, les autres devront stationner dans un parking souterrain sous le jardin. Une station du futur métro du Grand Paris est prévue pour 2023. D'ici là, l'île sera desservie



Le projet de « Babylone moderne » pour l'île Seguin. ATELIER JEAN NOUVEL

par la navette fluviale Voguéo.

Les associations de défense de l'environnement ne l'entendent pas ainsi. Huit d'entre elles et plusieurs collectifs de riverains dénoncent le « *bétonnage* » de l'île qui va obstruer la vue sur Paris

« Pour atteindre l'équilibre financier, sans rogner sur les 140 000 m² d'activités culturelles, il a fallu monter un peu les immeubles vers le ciel »

Pierre-Christophe Baguet
 maire de Boulogne

depuis Meudon et créer des nuisances de circulation aux abords de l'île Seguin.

La majorité municipale s'est scindée sous l'effet du projet. Colistier de M. Baguet aux élections municipales de 2008, Thierry Solère (UMP) a démissionné de son

poste de premier adjoint après que le maire lui a enlevé, mi-mai, sa délégation à l'urbanisme. Deux autres adjoints ont également démissionné. Tous trois accusent M. Baguet d'avoir trahi ses engagements de la campagne municipale. M. Baguet avait alors proposé un projet de 110 000 m². Il prévoit de construire aujourd'hui 310 000 m².

M. Baguet explique avoir réévalué son ambition en découvrant le projet présidentiel du Grand Paris et celui de la « *vallée de la culture* » porté par Patrick Devedjian, le patron (UMP) du département. Le conseil général s'est engagé à financer pour 150 millions d'euros la future salle de concert sur l'île Seguin. M. Solère n'en démord pas : « *Le projet de M. Baguet ne se fera pas en raison des recours des associations, et entraînera un trou financier abyssal.* »

A la charge de la société anonyme d'économie mixte Val-de-Seine, l'opération est estimée à 465 millions d'euros. 320 millions sont prévus pour l'aménagement des berges, des jardins, du pont, des parkings, de la verrière. La vente

des tours devra permettre de couvrir toutes ces dépenses. « *Pour atteindre le point d'équilibre financier, sans rogner sur les 140 000 m² d'activités culturelles, à un moment donné, il a fallu monter un peu les immeubles vers le ciel* », concède M. Baguet. Deux des tours n'ont pourtant pas d'acquéreur à ce jour. Si elles ne trouvent pas preneur, « *on renoncera au jardin sous verrière ou au parking, car je ne dépense pas l'argent que je n'ai pas* », s'engage M. Baguet.

Jeudi, le maire a tenté d'apaiser les craintes : dans le PLU révisé, la plus haute tour ne dépassera pas 120 mètres (30 étages) contre 160 mètres prévus au départ par Jean Nouvel. Les quatre autres s'échelonneront entre 100 mètres (20 étages) et 60 mètres (13 étages).

« *Dès qu'un immeuble est un peu plus dense, un peu plus haut, on flingue* », a déploré Jean Nouvel sur France Inter, mercredi 15 juin. Ces tours n'ont pourtant « *rien à voir avec celles de la Défense* », a insisté l'architecte, pour qui densité rime avec écologie. ■

Béatrice Jérôme